



Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise,
pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2021

UN CONCOURS SUR TITRE AVEC EPREUVE DE MEDECIN TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE (CATEGORIE A)

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert :

1° Aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre exigé, en application du 1° de l'article L. 4111-1 du code de la santé publique, pour l'exercice de la profession de médecin ;

2° Aux personnes ayant obtenu une autorisation individuelle permanente d'exercice de la médecine délivrée par le ministre chargé de la santé en application de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique ou de l'article 60 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle.

Lorsque les missions correspondant aux postes mis aux concours l'exigent, le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre de médecin spécialiste dans les spécialités concernées.

POSTES	CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
16	CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 www.cdg33.fr	Agen ou ses environs

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVE ORALE
Mardi 13 octobre 2020	Mercredi 18 novembre 2020	Jeudi 26 novembre 2020	A partir du lundi 1 ^{er} février 2021

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale en précisant la voie d'accès, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur, indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).